

Création d'un Centre d'études et de recherches en droit immobilier

A l'initiative du Centre marocain des études juridiques (CMEJ) et de Vernet Services, un Centre d'études et de recherches en droit immobilier (CERDI) vient d'être créé. L'annonce en a été faite à l'issue des travaux récemment organisés à Marrakech sur le nouveau droit de la vente d'immeuble en l'état futur d'achèvement. L'initiative de création du CERDI s'inscrit dans le vaste mouvement de réforme du droit immobilier au Maroc et dans la nécessité de mettre en place un espace de suivi, d'accompagnement, de veille juridique et de réflexion collective autour du nouveau droit (copropriété, vente en l'état futur d'achèvement, location accession, métiers de l'immobilier ...).

Selon Laurence Vernet, directrice générale de Vernet, Immo Services, le droit marocain a entamé un processus de modernisation de son système juri-

dique immobilier et ce processus doit être vulgarisé, débattu pour que les opérateurs et les investisseurs en tirent le maximum de profit. La mise à niveau du secteur de la promotion immobilière est aujourd'hui un puissant facteur d'investissement tant national qu'étranger, a-t-elle souligné lors de la création du CERDI.

Pour sa part, le professeur Farid Elbacha, président du Centre marocain des études juridiques (CMEJ) a mis en exergue l'importance d'espaces de concertation permettant à tous les intervenants concernés par le secteur immobilier au Maroc de débattre des évolutions juridiques et institutionnelles afin que les réformes textuelles aient le plus d'effectivité possible. Le CERDI, a déclaré le professeur Elbacha, doit être une véritable force de proposition en matière de réforme du droit immobilier.

Libération du Mercredi 19 Mai 2004

• Création d'un centre de recherches en droit immobilier

Le Cerdi, centre d'études et de recherches en droit immobilier vient d'être créé, à l'initiative du Centre marocain des études juridiques (CMEJ) et de Vernet Services. L'initiative de création du Cerdi s'inscrit dans le mouvement de réforme du droit immobilier au Maroc. Le centre a entamé un travail de réflexion pour une rencontre nationale d'envergure sur la réforme du droit immobilier au Maroc, qui se tiendra à Casablanca en septembre prochain..

L'Economiste du Mercredi 19 Mai 2004